



ÉDITORIAL - VIVRE ENSEMBLE

MARISE ANDRÉ



« Pour avoir les meilleurs, il faut payer plus », entendu ce soir à Forum sur la TSR s'agissant de directeurs de régies fédérales telles la Poste, la SSR, les CFF, Swisscom. Les plus payés seraient donc les meilleurs ? Les plus riches auraient-ils plus de valeur que les pauvres ? En tirer cette conclusion n'est franchement pas stupide. Mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

Les « meilleurs » « vaudraient » plus que les autres. C'est l'ambiance actuelle de compétition qui prévaut aussi à l'école, déjà pour les enfants, et cause un stress important à tant d'employés, tant de personnes.

Je pense que beaucoup parmi les « meilleurs » humains sur terre ne font pas parler d'eux, pas du tout. Discretion, honnêteté, humilité, doutes peut-être, sont, à mon avis, leurs étendards. Et c'est peut-être bien dans les mains de ces « petits » que l'avenir a le plus de promesses.

Une petite histoire pour sourire :

Les cinq coiffeurs d'une rue d'une grande ville se retrouvent pour leur réunion annuelle. À un moment des échanges, ils se mettent à comparer leurs compétences.

- Je me considère comme le meilleur coiffeur du quartier.
- Moi, je suis le meilleur de la ville !
- Non ! J'ai gagné un concours à Lyon, je suis meilleur.
- Ah non, je suis encore meilleur ! J'ai gagné un concours à Paris !

Le dernier murmure :

- Vu ma clientèle, je suis peut-être le meilleur de la rue.

Pour vous réjouir et vous informer, dans ce dernier Bosson'Info 2016 on vous parle entre autres d'apprentis méritants, de nos forêts et de ceux qui les soignent, des petits pompiers, d'instituteurs, de vin cuit, d'un garage automobile et d'une kinésologue de Bossonnens...

Du cœur, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année !





ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 13 DÉCEMBRE 2016

LUCIEN MOGNETTI

Le législatif bossonnensois était convoqué mardi 13 décembre 2016 à la salle polyvalente de l'école, pour la séance relative aux budgets de l'année prochaine.

Mme Anne-Lyse Menoud a ouvert la soirée à 20h10 en souhaitant la bienvenue à l'assistance et en excusant Mme Sandra Tâche, secrétaire et M. Gilbert Coquoz, ancien président de la Commission financière. Aucune remarque n'a été faite concernant la convocation. Mme Rose-Marie Cottet ainsi que MM. Alain Sager et Ronald Perroud ont été nommés scrutateurs et 78 personnes habilitées à voter ont été dénombrées.

Après l'acceptation du procès-verbal de l'assemblée du 4 juillet 2016, M. Jean-Pierre Vaucher, boursier communal, a présenté la planification financière pour les années 2017 à 2021 en expliquant comment celle-ci est élaborée. En fonction des investissements prévus au niveau du district et de la commune, la marge nette d'autofinancement est négative pour les prochaines années. Appelée à donner son préavis, la Commission financière est favorable, cette planification étant le reflet de la situation financière existante.

La parole a ensuite été donnée à M. Bruno Fischetti, Conseiller communal en charge des finances, pour la présentation détaillée du budget de fonctionnement, bouclant avec un résultat positif de Fr. 3'524.00. En préambule, M. Fischetti a précisé que ce budget n'a pas été facile à établir, en fonction des charges liées toujours plus importantes à supporter. Le Conseil communal maintient toutefois une politique restrictive et veille à la bonne gestion des deniers publics.

M. Daniel Borno, nouveau président de la Commission financière a tout d'abord rappelé que le rôle de cet organe communal est notamment de valider les budgets. A la lumière des éléments à disposition et avec les recommandations d'usage, dite commission recommande l'approbation du budget de fonctionnement, ce qui fut fait par 68 voix, 2 avis contraires et 2 abstentions.

Le chapitre des investissements était conséquent :

- Réfection de la route de Peireivuat, demande de crédit de Fr. 1'100'000.00
- Valorisation de la traversée du village (Valtraloc) tronçon gare – Attalens, demande de crédit de Fr. 38'000.00
- Changement de la conduite d'eau à la route de Reynet, demande de crédit de Fr. 45'000.00
- Etude relative à la remise à ciel ouvert du ruisseau de Pra-Chermin, demande de crédit de Fr. 60'000.00
- Participation à la construction d'une conduite d'eaux claires à la route de Granges, demande de crédit de Fr. 60'000.00
- Réfection de façades et remise en état de fenêtres du bâtiment scolaire, demande de crédit de Fr. 72'000.00

- Remplacement et entretien des portes et fenêtres ainsi que des entretiens divers dans l'immeuble de l'Ancienne cure, demande de crédit de Fr. 168'000.00
- Honoraires du bureau Urbaplan pour la 2e mise à l'enquête publique de la révision du Plan d'aménagement local (PAL), demande de crédit de Fr. 25'000.00

Ces objets ont été présentés par M. Bruno Fischetti pour la partie financière et par le Conseiller communal concerné pour la partie technique. La présentation a suscité de nombreuses interventions et questions de l'assistance, auxquelles le Conseil communal a répondu. Le montant des investissements s'élève à Fr. 2'617'700.00, dont Fr. 1'568'000.00 sont les projets précités et Fr. 1'049'700.00 le report des années précédentes.

La Commission financière ayant été renseignée de manière détaillée lors de sa rencontre avec le Conseil communal, M. Daniel Borno précise qu'elle s'est déclarée unanimement favorable aux dépenses prévues et invite l'assemblée à accepter l'ensemble de ces objets.

Le résultat des votes est le suivant :

• Peireivuat	54 oui	13 non	6 abstentions
• Valtraloc	54 oui	4 non	15 abstentions
• Reynet	76 oui	1 non	1 abstention
• Pra-Chermin	31 oui	29 non	14 abstentions
• Route de Granges	68 oui	0 non	11 abstentions
• Bâtiment scolaire	70 oui	0 non	7 abstentions
• Ancienne cure	71 oui	0 non	3 abstentions
• PAL	64 oui	0 non	10 abstentions

Mme Anne-Lyse Menoud remercie les citoyennes et citoyens pour leur soutien.

Afin de compléter la Commission d'urbanisme, dont la majorité doit être désignée par l'Assemblée communale, ce qui n'est pas le cas à ce jour (3 membres du conseil et 2 représentants externes), les candidatures de M. Laurent Dorthé, ingénieur civil et de M. Roger Metzger, architecte, sont proposées. Comme il n'y a pas d'autre proposition, ces deux personnes sont élues tacitement.

Au point 6 de l'ordre du jour, M. Sébastien Piller, Conseiller communal, présente le nouveau visage du site internet bossonnens.ch. L'actuel, en fonction depuis 15 ans environ était devenu obsolète et difficile d'utilisation pour l'insertion de photos ou textes. Celui qui est mis en ligne dès maintenant est compatible avec les plateformes modernes et il est d'une utilisation aisée et simple pour les personnes qui s'occuperont de sa maintenance. L'introduction des réseaux sociaux, tel Facebook, permet en outre de relayer les informations que l'on trouve notamment dans le pilier public, nouvelle rubrique dans laquelle on trouve les mises à l'enquête ou les diverses informations communales.



Le chapitre des divers clôt la séance avec les propositions et suggestions d'amélioration de la présentation des budgets (ou comptes), celle-ci étant actuellement un peu fastidieuse, ainsi que d'optimiser l'information à la population en utilisant de manière plus accrue la voie du Bosson'Info ou celle du site Internet. Il est également fait mention de la sonorisation de la salle, une amélioration est nécessaire et souhaitée pour une meilleure compréhension des orateurs.

Mme Menoud, Syndique indique qu'il a été pris note de ces divers souhaits. Au terme de l'assemblée, elle remercie les citoyennes et citoyens pour leur participation active et la confiance renouvelée aux autorités. Le Conseil communal élu en février dernier a siégé 31 fois depuis l'assermentation et a déjà traité de nombreux dossiers. Les membres ont été équipés de tablettes informatiques ce qui facilite grandement la gestion de l'important travail à effectuer.

Pour terminer, Mme Menoud remercie ses collègues du conseil, le personnel communal, administration, conciergerie, voirie et accueil extrascolaire, les enseignants, ainsi que toute personne ayant œuvré pour le bien de la collectivité publique tout au long de l'année qui s'achève. Elle souhaite à tout un chacun de belles Fêtes de fin d'année.

M. Dominique Cottet, Vice-Syndic prend la parole et remercie Mme Menoud pour le travail qu'elle a effectué à ce jour, ainsi que pour la bonne ambiance existante et le dynamisme insufflé à l'aube de cette nouvelle législature.

La séance est levée à 23h00, tout le monde est invité à partager le verre de l'amitié.



ÉLECTIONS CANTONALES ET VOTATION FÉDÉRALE

LUCIEN MOGNETTI

ÉLECTIONS CANTONALES

Élection du Préfet

Scrutin du 6 novembre 2016 – 1er tour

275 bulletins valables ont été dénombrés, ce qui a donné le nombre de suffrages suivant :

Genoud François	150
Emonet Gaétan	56
Berthoud Eric	40
Hunziker Yvan	29

Scrutin du 27 novembre 2016 – 2e tour

MM. Emonet et Hunziker ne se sont pas représentés, seuls les deux candidats ayant obtenu le plus de voix ont participé à ce 2e tour.

324 bulletins valables ont été décomptés, le résultat du scrutin est le suivant :

Genoud François	271
Berthoud Eric	53

M. Genoud, ancien Syndic de Granges a été brillamment élu au poste de Préfet. Il prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 2017.

Élection au Grand Conseil

Ont été élus et réélus à l'issue du scrutin du 6 novembre (nombre de voix à Bossonnens) :

Mme Gabrielle Bourguet – PDC	112
M. François Genoud (de Châtel) - PDC	70
M. Gaétan Emonet – PS	78
M. Yvan Hunziker - PLR	37
M. Roland Mesot – UDC	73
M. Michel Chevalley - UDC	96

Élection du Conseil d'État

Après deux tours de scrutin, ont été élus (nombre de voix à Bossonnens) :

Mme Anne-Claude Demierre - PS	110
Mme Marie Garnier – Verts	96
M. Jean-François Steiert – PS	117
M. Georges Godel – PDC	66
M. Jean-Pierre Siggen – PDC	69
M. Maurice Ropraz - PLR	64
M. Olivier Curty - UDC	55

VOTATIONS FÉDÉRALES

Scrutin du 27 novembre 2016

L'initiative des Verts « Sortie du nucléaire » a été acceptée de justesse par le corps électoral de notre commune. Elle a été refusée par le peuple suisse.

Sur 872 électeurs inscrits, 395 ont voté et après déduction des bulletins blancs et nuls, le résultat est de 202 oui et 184 non.





CONFÉRENCE DE LUCIEN WILLEMIN - CROISSANCE, DÉCROISSANCE SORTONS DE L'IMPASSE

DANIEL GOLAY



À plusieurs reprises, nous avons abordé dans nos articles la notion d'énergie grise. Souvent sous-estimée et méconnue, c'est une notion importante pour qui désire s'investir dans les économies d'énergies et donc consommer moins et mieux !

C'est pourquoi après un premier passage à Bossonnens en avril 2013, la commission de l'énergie a pensé judicieux d'inviter à nouveau Lucien Willemin pour présenter sa 2ème et nouvelle conférence avec toujours pour thème principal : l'énergie grise souvent pas prise en compte dans de nombreuses campagnes ayant également pour thème les économies d'énergies.

Qu'appelle-t-on énergie grise?

On appelle "énergie grise" d'un objet, la somme de l'énergie dépensée pour en extraire la matière première, le fabriquer, l'emballer, le transporter, le livrer, le stocker et le vendre. Sans oublier qu'il faudra encore investir de l'énergie lors de l'utilisation, l'entretien et lorsqu'il arrivera en fin de vie pour l'emporter avec les autres déchets, le trier, le recycler ou l'éliminer.



Faire le bon choix

Même si nous ne pouvons pas agir sur l'extraction du pétrole et son utilisation, nous avons tout de même un rôle à jouer dans le cycle de vie d'un objet. Pour cela il suffit d'avoir les bons réflexes :

- Consommer local,
- Choisir des produits locaux, en matières naturelles et de bonne qualité.
- Favoriser les produits issus de matières premières respectueuses de l'environnement et/ou d'une entreprise éco-responsable,
- Privilégier la location ou l'emprunt si l'usage du matériel n'est qu'occasionnel,
- Prendre soin des appareils pour qu'ils durent plus longtemps, et les faire réparer en cas de panne,
- Donner à autrui, ou à une association d'entraide, ce dont on n'a plus besoin
- Recycler pour donner une seconde vie aux matériaux.
- Produire moins de déchets, en recyclant bien sûr, mais aussi en évitant les produits avec des emballages inutiles.

Toute l'énergie grise ne figure pas dans le bilan national des émissions de gaz à effet de serre

Lorsqu'on compare l'impact climatique des différentes nations du monde, on ne compte que l'équivalent CO2 qui est émis directement dans le pays. On ne tient pas compte du fait qu'un pays importe et consomme des produits "riches en énergie grise" provenant de l'étranger.

Par exemple, les émissions de CO2 découlant de la fabrication d'un téléphone portable seront imputées à la Chine, bien que l'appareil sera utilisé en Europe. Ainsi, comme c'est le cas de la plupart des pays de l'Union européenne, la Suisse importe beaucoup de biens de consommation, d'aliments et de produits pétroliers dont l'énergie grise ne figure pas dans sa comptabilité.



Si on la prenait en compte, l'impact de notre pays sur le climat serait bien plus important.



Conclusion

Comme l'a dit notre conférencier, il est souvent difficile de parler d'économie d'énergie sans donner l'impression ou de passer pour moralisateur.

Il m'a paru dès lors important et finalement simple de vous livrer deux phrases qu'il a mentionnées à plusieurs reprises lors de la soirée :

« Prendre soin de la vie, c'est prendre soin de nous ! La meilleure façon de prendre soin de nos enfants, c'est de prendre soin de la nature, de la planète... donc de la vie ! ».

« Lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible. » (proverbe indien)

RETOUR SUR LE FILM « DEMAIN »

Suite à l'invitation du conseil communal et de la commission de l'énergie, ce sont quelque 160 spectateurs qui ont assisté à la projection de « Demain », à la salle polyvalente de l'école de Bossonnens. Le film à succès est brièvement introduit par Daniel Golay.

Toute entreprise demande un montage financier particulier. En l'occurrence, ce sont 10 266 particuliers (des KissBankers) qui ont donné au départ 444 390 €, soit bien plus que les 200 000 € initialement demandés. Parmi les soutiens figure Colibris, mouvement fondé par Pierre Rabhi et Cyril Dion, l'un des deux réalisateurs.

Le film démarre avec le couple Elizabeth Hadly et Anthony Barnosky. En 2010, ils participaient avec une vingtaine d'autres collègues à un atelier de l'Université de Berkeley. Il en ressortira un article publié en juin 2012 dans la revue scientifique Nature. Les conclusions sont simples : si nous ne changeons pas nos habitudes, nous assisterons au probable effondrement des écosystèmes à l'horizon 2040-2100.

Suite à cette publication, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays et montrer des initiatives positives et concrètes permettant d'éviter une telle catastrophe.

Cinq thèmes sous-tendent le film :

- agriculture,
- énergie,
- économie,
- démocratie,
- éducation.

HENRI ANDRÉ



Outre Pierre Rabhi, agriculteur en Ardèche, promoteur et praticien de l'agro-écologie, voilà le couple Hervé-Gruyer qui a opté pour la permaculture. Ils sont maraîchers en Normandie et ravitaillent des restaurants « chics » de Paris. C'est une agriculture 100 % bio et pourtant ultra-productive en terme de rendements, tout à fait capable de nourrir l'humanité entière sans détruire les sols, ni ses habitants.



Robert Reed, porte-parole de la coopérative Recology, explique que les heureux habitants de San Francisco (plus de 800 000 habitants) sont en passe de recycler 100 % de leurs déchets – ce qui permet un compost de qualité pour les cultures alentour, des tombereaux d'emplois locaux et un abandon d'incinérateurs catastrophiques pour le climat. En quelques années, San Francisco est parvenue à détourner 80 % des déchets enfouis vers la réutilisation, le compostage et le recyclage.



Emmanuel Dron, PDG de la société POCHECO, dirige une entreprise du Nord-Pas-de-Calais qui produit 2 milliards d'enveloppes chaque année, enveloppes évidemment recyclables et biodégradables. Il est devenu maître dans l'art de dépenser moins en étant plus vert, il réconcilie économie et écologie (l'écologie avait été définie comme l'économie de la nature dès le XIXe), pratique un écart salarial de 1:4 et marie gestion des ressources humaines et activité bénéficiaire.

Des monnaies locales, il en existe plusieurs milliers de par le monde. Tout près de nous, Hervé Dubois, porte-parole de la Banque WIR à Bâle, banque créée en 1934 par 16 entrepreneurs subissant de plein fouet la crise de 1929 et la frilosité des banques, explique :

- « Notre credo coopératif est le soutien des petites et moyennes entreprises (PME). C'est pourquoi nous avons conçu et mis en place un dispositif unique : le système WIR. Ce système se fonde d'une part sur le trafic de paiements WIR qui est un instrument de marketing génial et, d'autre part, sur une large gamme de solutions de financements ».

La ville de Totnes en Grande-Bretagne crée une monnaie locale adoptée par plusieurs dizaines de commerçants. À l'instar de la livre de Totnes, le Léman, une autre monnaie locale, est partie de Genève et arrive à Lausanne.



Pierre Rabhi (image du film "Demain")

Intouchable devenu maire en 1996 de Kuthambakkam, son village natal du Tamil Nadu (Inde), Elango Rangaswamy a commencé par associer la population en créant une assemblée villageoise (gram sabha). Il a ainsi transformé la destinée de ses 5 000 habitants en deux législatures (10 ans) : déchets éliminés, système d'égouts et de sanitaires, poubelles dans les rues, éclairage public, collecte d'eau pluviale, scolarisation des enfants et ville totalement équipée en panneaux photovoltaïques (95 % de l'éclairage)... Lorsqu'il s'aperçoit que près 80 % des biens consommés dans le village peuvent y être produits, il se lance dans une entreprise de relocalisation de l'économie.



Si on ne peut retenir le nom de Kari Louhivuori, Principal de la Kirkkojarvi Comprehensive School à Espoo (Finlande), on ne peut oublier sa bouille et sa jovialité. 500 élèves dans une école publique d'un quartier plutôt pauvre ! La moitié des élèves proviennent d'autres pays. La philosophie y est simple : apprendre aux enfants comment apprendre, les préparer à la vie. Si une méthode ne fonctionne pas avec un élève, c'est que la méthode ne lui convient pas. Une illustration : pour le cours d'anglais, 2 profs pour 12 enfants. Quels enfants laisserons-nous à la planète ?

Reste à méditer le proverbe manouche : « Après-demain, demain sera hier ». Dans la langue des Manouches, tajsá signifie à la fois « demain » et « hier » : le jour qui n'est pas aujourd'hui.



LUCIEN MOGNETTI

SUBSIDES SUR LES PRIMES D'ASSURANCE MALADIE

Des subventions sont accordées par le canton aux assurés de condition économique modeste.

La demande de réduction doit être complétée et adressée directement à la Caisse de cantonale de compensation, **au plus tard le 31 août** de l'année en cours. Il n'y a pas d'entrée en matière au-delà de cette date.

Pour plus de détails, la Caisse de compensation est à disposition :

- au 026 305 45 00,
- par courriel à ecasfrpi@fr.ch
- ou via le site internet www.caisseavsfr.ch/rpi.



JEUNES SAPEURS POMPIERS**LUCIEN MOGNETTI**

Fondé en 2000 par Roland Bochud, retiré depuis, le corps de jeunes sapeurs-pompiers rassemble des enfants et adolescents de tout le district, l'âge maximal pour en faire partie étant de 18 ans.



Le comité est constitué de MM. Charles Cottet, Martial Savoy et Yanis Muzeaux, Président depuis 2010.



Le groupe comprend une vingtaine de membres et il est encadré par 4 moniteurs. Les entraînements ont lieu deux fois par mois, activité interrompue de fin novembre à avril.



Il effectue 10 exercices par année et participe une fois par an à une rencontre entre romands et tessinois, organisée à tour de rôle par les divers groupements, ainsi qu'à des concours auxquels le groupe participe avec les jeunes sapeurs d'Oron.



Les jeunes sapeurs-pompiers organisent un loto une fois par an, à Attalens, et participent à diverses démonstrations, lors du Téléthon par exemple et inaugurations, la prochaine sera celle du bâtiment du feu à Châtel-St-Denis, le 28 janvier 2017.



En cas d'intérêt pour cette activité, si vous souhaitez découvrir le métier de pompier, adressez-vous à :

M. Yanis Muzeaux, route des Dailles 134, 1619 Les Paccots, 079 670 49 69 ou à l'adresse courriel mar.savoy@bluewin.ch



FORMATION PROFESSIONNELLE**GILBERT COQUOZ**

Il y a toujours de bons jeunes qui s'engagent à faire un apprentissage dans les métiers manuels. Coquoz Constructions en a la preuve.

L'entreprise Coquoz Constructions SA s'engage depuis de nombreuses années pour la formation professionnelle d'apprentis maçons, d'apprentis carreleurs et de formations telles que chef d'équipe, grutier, machiniste. La formation des jeunes est l'avenir de l'entreprise. Les années passent très vite et une entreprise doit assurer son renouvellement.

A ce jour, Coquoz Constructions SA a formé plus de quinze apprentis maçons ou carreleurs et peut relever la satisfaction que procure d'avoir obtenu d'excellents résultats. Ainsi, Olivier Coquoz, César Almeida et Florian Coquoz sont sortis premiers du canton de Fribourg aux examens pratiques : et au niveau Suisse aussi : Olivier Coquoz a participé à la sélection Suisse pour les World Skills comme carreleur à Dagmesellen près de Sursee terminant au 4ème rang (le premier allait aux World Skills).

En fin 2015 Maxence Savoy et Florian Coquoz ont participé à la sélection Romande des maçons au Palexpo de Genève, aussi pour les World Skills qui auront lieu à Abu Dhabi en 2017. Sur huit participants de la Suisse Romande, deux venaient de l'entreprise Coquoz Constructions SA. Le premier de cette sélection était qualifié pour la sélection Suisse. Mais malheureusement, par manque de préparation dû à l'école de recrue de Florian, libéré à 4 heures du matin au Simplon pour être à Genève à 8 heures et à la jeunesse de Maxence, nos deux jeunes n'ont pas obtenu le rang qu'ils auraient mérité. Ils ont toutefois exécuté un superbe travail proche de la perfection : la concurrence étant rude.



Le World Skill, ce sont les olympiades des métiers, créé en 1990 et a lieu tous les deux ans. Pratiquement tous les métiers sont représentés, que ce soit le pâtissier, le mécanicien, le

carreleur, le maçon. Il n'y a qu'un membre par Nation et les exigences des projets à rendre sont très sévères.

Ces sélections sont très exigeantes : rapidité, précision, habileté, concentration sont indispensables pour réaliser ces travaux de maçonnerie, qui sont presque des œuvres d'art.



Pour chaque brique posée, le temps est compté et la durée de travail pour la création des murs des photos jointes est de 15 heures depuis le traçage au nettoyage. L'apprenti doit pouvoir rapidement se donner une idée du plan à réaliser et ensuite faire le traçage du motif pour la découpe précise des briques. Il y a juste un aide qui apporte les briques et le mortier aux jeunes. C'est là que l'on peut voir tout ce que le métier de maçon permet de réaliser avec de simples briques de terre cuite aux couleurs différentes.

Vous pouvez voir sur les quelques photos jointes les réalisations de nos jeunes. Espérons que cela donnera envie à d'autres de s'engager dans la profession de maçon tout en sachant qu'il y a de nombreux débouchés par la suite, chef d'équipe, contremaître, chef de chantier par exemple.

Voilà des éléments qui revalorisent les métiers manuels et bravo encore une fois à nos jeunes et à ceux qui les forment.



MERCI GILBERT !**LUCIEN MOGNETTI**

Jusqu'à fin 2011 et le numéro 46, votre journal était élaboré par le Conseil communal, puis imprimé et expédié par l'administration.

Dès le no 47, premier de l'année 2012 sorti à fin mars, le Bosson'Info a changé de format. Il est l'œuvre d'un comité de rédaction et imprimé par CT-Print à Châtel-St-Denis.

M. Gilbert Coquoz a intégré la rédaction et a été chargé de la rubrique concernant les entreprises, dont la présentation a été faite depuis de numéro en numéro et dont l'inventaire n'est pas encore terminé.

Il a souhaité se retirer au terme de la législature 2011-2016, en même temps qu'il a quitté la Commission financière, au service de laquelle il a mis ses grandes compétences et dont il a assumé la présidence de très nombreuses années durant.

Gilbert, nous tenons ici à te remercier publiquement pour ton engagement en faveur de la collectivité publique, ainsi que pour la sagesse et le sérieux avec lesquels tu as accompli les tâches qui t'ont été confiées.



Bonne continuation et merci de tout cœur !

JEUNES CITOYENS**LUCIEN MOGNETTI**

C'est le vendredi 11 novembre dernier que les jeunes nés en 1998 étaient convoqués pour marquer le passage à leur majorité civique.

Cette soirée est devenue peu à peu une tradition et ils étaient 8 ayant répondu présents à l'invitation que les autorités leur avaient faite.

Au cours de l'apéritif du début de soirée, notre syndique Anne-Lyse Menoud a présenté un historique de la commune en faisant un bref retour au Moyen-Âge avec les différentes étapes jusqu'à nos jours. Avant la fin de la partie organisée dans les bureaux de l'administration, elle a également rappelé aux nouveaux citoyens l'importance du passage à la majorité tout en les encourageant à être des citoyennes et citoyens actifs.

Afin de marquer l'événement, chacune et chacun a reçu le livre de Bossonnens en souvenir de cette journée avant de se déplacer jusqu'au restaurant de la Gare pour terminer la soirée de manière agréable et sympathique.



De gauche à droite : Roxane Wenger – Noémie Sandjo – Steven de Oliveira – Christopher Rayroud – Laurène Thoeni – Ruben Ramasawny – Anne Mettraux – Thibault Dewarrat.



CHRISTOPHE MONNARD**DANIEL GOLAY**

Dans l'édition précédente, nous vous avons proposé de vous présenter deux enseignantes ayant débuté leur carrière professionnelle récemment.



Pour ce numéro, nous avons choisi les deux enseignants qui se partagent le niveau 6H, à savoir Mme Aurélia Murgia et M. Christophe Monnard. Interview :

Christophe Monnard, pouvez-vous brièvement vous présenter ? :

Je suis arrivé à Bossonnens en 1960. J'ai 59 ans et mon métier d'enseignant me passionne toujours autant. Je suis content de travailler dans cet endroit, où nous avons la chance d'avoir une école pour un village. J'ai actuellement un double rôle, enseignant et responsable d'établissement.

Depuis combien d'années êtes-vous enseignant à Bossonnens ? Avez-vous enseigné ailleurs après votre formation avant de venir à Bossonnens ?

J'ai passé les deux premières années de ma carrière à Cressier-sur-Morat, de 1977 à 1979. A cette époque, il y avait bien plus d'enseignants que de places à re-pourvoir. J'ai été très content de trouver ce poste à l'autre bout du canton. En 1979, un poste s'est libéré à Bossonnens et j'en ai profité pour revenir en Veveyse.

Quelle formation avez-vous suivie pour devenir enseignant ?

J'ai suivi ma scolarité primaire à Bossonnens. Après les 3 ans au C.O. de la Veveyse, j'ai fait cinq ans d'études à l'École Normale de Fribourg. C'était une excellente école. La formation générale y était cependant plus importante que la formation

pédagogique. Durant les deux dernières années à l'École Normale, nous donnions parfois des leçons sur un après-midi dans des écoles proches de la ville de Fribourg. J'ai fait un stage de deux semaines en quatrième année et un stage de trois semaines en cinquième année, tous les deux à Bossonnens.

Comment cette formation a-t-elle évolué ? Quels ont été les principaux changements ?

L'École Normale est devenue la Haute École Pédagogique (HEP). Plus question d'y entrer immédiatement après le CO. Il faut passer d'abord par le gymnase ou l'ECG, soit quatre années d'études. A la HEP, la formation dure trois ans. Elle comporte de nombreuses périodes de stage, dans des classes de tout le canton. L'étudiant doit choisir une formation pour le cycle 1, 1H à 4H, ou le cycle 2, 5H à 8H. Cependant, l'enseignant ayant choisi la spécialisation cycle 1 aura aussi quelques stages dans des classes du cycle 2 et vice-versa. Durant leur première année à la tête d'une classe, les jeunes enseignants participent à un groupe de travail pour l'introduction à la profession. Un groupe réunit 5 enseignants débutants qui peuvent échanger sur leurs pratiques, les problèmes qu'ils rencontrent.

Pouvez-vous nous parler des changements que vous avez pu constater dans la manière d'enseigner entre vos débuts et maintenant ?

Les changements les plus impressionnants se trouvent dans les moyens et les techniques à disposition. Les élèves recevaient rarement des fiches. Ils écrivaient dans des cahiers. Puis la photocopie a fait son apparition. J'ai commencé à utiliser un ordinateur à partir de 1993. Vers 2010 ou 2011, les tableaux interactifs sont arrivés. Les élèves écrivent moins aujourd'hui. Les livres des élèves sont de plus en plus grands, de plus en plus beaux, de plus en plus nombreux. Pour parcourir le programme, l'enseignant doit choisir ce qu'il veut utiliser. Cela permet de davantage varier les leçons. Internet a fait son entrée à l'école, élargissant encore la palette de moyens à disposition. Depuis quelques années, notre école est équipée de tableaux interactifs qui facilitent l'utilisation des documents audio-visuels.

Personnellement, ma façon d'enseigner a évolué et au fur et à mesure des nouveaux moyens d'enseignement, des formations complémentaires, des expériences. Au début de ma carrière, je mettais l'accent surtout sur les programmes. Actuellement, le suivi des programmes reste bien sûr indispensable. J'essaie cependant de m'intéresser à chaque élève afin qu'il puisse progresser au mieux. Le grand choix de moyens à disposition facilite cette démarche.



Avez-vous également constaté des changements au niveau du comportement des élèves et des parents vis-à-vis de l'enseignant que vous êtes ?

Les élèves ont évolué avec la société. Ils ont maintenant beaucoup plus de distractions à leur disposition, beaucoup plus de sollicitations. Ils s'expriment aussi davantage.

Il est plus difficile de donner des consignes. Elles doivent être brèves, précises, avec un support visuel. Sans cela de nombreux élèves zappent et l'on perd beaucoup de temps. A part cela, on ne peut pas dire que ce soit mieux maintenant ou que c'était mieux avant.

Actuellement, les parents et les enseignants se rencontrent souvent, il y a davantage d'échanges. Avant, de très nombreux élèves se rendaient à l'école à pied ou à vélo. A part les premiers jours de classe chez les plus petits, les parents ne les accompagnaient pas à l'école ; les parents-taxis n'existaient pas. Il est vrai qu'il y avait beaucoup moins de circulation sur les routes.

Depuis quelques années vous remplissez la fonction de responsable d'établissement. En quoi consiste ce rôle et comment est-il réparti dans votre emploi de temps ?

Je travaille à 50% comme enseignant et à 50% comme responsable d'établissement. Cela commence par la conduite pédagogique. Il faut assurer la mise en œuvre des projets cantonaux, par exemple le Plan d'Études Romand, conduire le projet d'établissement, valider les grilles horaires de chaque classe, planifier et coordonner les activités sportives et culturelles, gérer les mesures d'aide et de soutien aux élèves, répondre aux demandes de congé.

Vient ensuite le volet conduite du personnel : Il s'agit de contrôler la bonne exécution du travail, évaluer périodiquement les enseignants, re-pourvoir les postes vacants, collaborer à l'engagement des enseignants, gérer les résiliations, les changements de taux, organiser les remplacements, transmettre toutes les informations nécessaires au service des ressources, prévenir ou aplanir les difficultés.

Il y a encore l'organisation et l'administration. Cela signifie organiser l'année scolaire, répartir les classes, répartir les élèves, gérer l'occupation des locaux, organiser et conduire les séances avec le personnel, valider la répartition des leçons hebdomadaires par classe, commander et gérer les moyens d'enseignement, planifier et coordonner les interventions du planning familial, de l'éducation routière, la cabine dentaire, autoriser et planifier l'intervention de tiers auprès des élèves, assurer la responsabilité du traitement des données des élèves, agir en tant qu'autorité de réclamation ou de plainte.

Il faut aussi s'occuper de la collaboration avec la commune en coordonnant les tâches administratives, en participant à l'élaboration du budget et des comptes scolaires, en veillant à la saine gestion des ressources allouées, en suivant les effectifs scolaires pour prévoir les ouvertures ou fermetures de classes, collaborer à l'information des parents.

Il reste encore l'aspect communication. Il faut veiller à la qualité du climat scolaire, assurer l'information interne et externe, consulter les enseignants dans les affaires importantes, s'assurer de l'information régulière des parents par les enseignants, veiller à la bonne collaboration école-parents, aplanir et gérer les conflits avec les parents.

Je dois aussi participer à des groupes de travail.

**À part le travail qui paraît bien vous occuper, quelles sont vos passions ou hobbies ?**

J'aime beaucoup le sport, principalement la marche, surtout dans mes chères montagnes, le ski. J'aime aussi bien chanter. J'ai cependant mis cette activité provisoirement entre parenthèses. Quand j'ai un peu de temps, je lis volontiers.

Contrairement à votre collègue qui est au début de sa carrière, vous êtes, pourrait-on dire, en vue de la ligne d'arrivée. Avez-vous déjà des projets pour l'après carrière professionnelle ?

La ligne d'arrivée se rapproche en effet. Elle n'est pas encore tout à fait là et je n'ai pas beaucoup réfléchi à ma prochaine retraite. J'aimerais apprendre l'anglais. Ça fait toujours du bien d'apprendre quelque chose, de progresser quelque part. J'ai aussi envie de profiter de voyager hors des vacances scolaires et de pratiquer davantage de sport.

AURÉLIA MURGIA**DANIEL GOLAY**

Aurélia Murgia, pouvez-vous brièvement vous présenter ? :

Bonjour, je m'appelle Aurélia. Je suis née à Genève et j'ai été scolarisée jusqu'à l'âge de 8 ans dans le canton de Vaud. En réalité je suis originaire de Haute-Savoie où j'ai passé la majeure partie de mon enfance. Lorsque j'ai eu 18 ans je suis partie étudier à Grenoble où j'ai obtenu un master en sciences de la terre. Dans le cadre de mes études, j'ai eu l'opportunité de partir à 2 reprises à l'étranger. Une fois au Canada dans les rocheuses et une seconde fois en Afrique du Sud, au Cap de bonne espérance. C'est lors de mon retour d'Afrique du Sud en 2011 que je suis revenue habiter en Suisse. J'ai toujours aimé le changement et les défis, je suis une aventurière dans l'âme. Aujourd'hui à l'âge de 30 ans, j'ai enfin trouvé ma voie.

Vous avez débuté à Bossonnens en août dernier. Quel est le bilan après environ 100 jours ?

Le bilan de ce premier trimestre est pour moi très positif. Je ne pouvais pas rêver mieux comme début de carrière dans l'enseignement. Enseigner dans un cercle scolaire comme Bossonnens était, à vrai dire, au delà de mes espérances. Cette école présente de nombreux avantages. C'est une école de village, ce qui me correspond parfaitement bien. Les élèves et les parents sont agréables et respectueux. Les collègues ont été très accueillants et je m'y sens réellement bien.

Cela répond-il à toutes vos attentes ou attendez-vous encore autre chose ?

Cela répond tout à fait à mes attentes. Je suis une personne qui passe beaucoup de temps dehors, en nature. Lorsque j'ai appris que l'école avait construit un canapé forestier en partenariat avec les parents d'élèves, j'ai été enchantée. Je trouve qu'il est tellement important de pouvoir permettre aux enfants de rester connecté avec la nature. C'est d'ailleurs un enjeu majeur de notre société que d'éduquer les enfants au développement durable. Pour cela, il est nécessaire qu'ils aient du plaisir à évoluer, à se questionner, à éveiller leurs sens en nature.

Sauf erreur, vous avez suivi votre formation HEP (Haute École Pédagogique) en Valais, puis enseigné dans le secteur privé dans le canton de Neuchâtel. Pouvez-vous nous renseigner en quoi l'enseignement dans le privé est différent de l'école publique, pour autant que différence il y aurait ?

Ce n'est pas tout à fait exact. J'ai d'abord enseigné dans une école Montessori avant d'intégrer la HEP.



Lors de mon retour d'Afrique du Sud, alors que je venais d'obtenir un diplôme d'enseignement anglophone, j'ai postulé dans une école Montessori (école privée) dans le canton de Neuchâtel. Les conditions de travail ne me correspondaient pas. Pour vous donner un exemple, les enseignants étaient responsables de la surveillance des élèves sur le temps de midi. Ce système ne m'autorisait donc aucune pause de 8h du matin jusqu'à 16h l'après-midi.

De plus cette école comptait beaucoup d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou comportementale. Je me suis vite sentie démunie face à la complexité de la tâche. C'est suite à cette expérience que j'ai ressenti la nécessité de me former dans une haute école pédagogique Suisse pour élargir mes horizons et j'en suis très satisfaite.

Depuis quelle période de votre vie avez-vous décidé que vous seriez enseignante ?

Quand j'étais petite, je voulais déjà être enseignante. Puis en grandissant, j'ai un peu changé de voie. J'ai alors étudié les sciences de la terre et de l'univers car je suis passionnée par le sujet et je suis aussi très sensible aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux. L'enseignement restait pourtant toujours une option à ne pas écarter. J'ai alors fait des stages en Afrique du Sud où j'ai enseigné dans la périphérie du Cap de Bonne espérance dans un bidonville. La classe comptait 45 élèves. C'est là que j'ai su que je voulais être enseignante pour de bon.

Et comment êtes-vous arrivée à Bossonnens ?

Je suis arrivée à Bossonnens tout naturellement. J'habite au Paccots, c'était donc d'abord un choix géographique.



Parlez-nous un peu de l'accueil qui vous a été réservé à votre arrivée et de l'ambiance de travail avec les collègues de l'école?

J'ai eu l'occasion de fréquenter plusieurs établissements lors de mes stages. Jamais je n'ai été aussi bien accueilli qu'à Bossonnens. Tout les midis, les collègues se réunissent pour manger en salle des maîtres, ce qui permet de partager sur des sujets diverses et variés. L'ambiance de travail est très bonne, les enseignants collaborent et s'entraident. Je ne suis certainement pas le seule à penser que c'est un des points forts du cercle scolaire de Bossonnens.

À part votre travail d'enseignante, quelles sont vos passions ou hobbies?

Comme je vous l'ai déjà dit, j'adore la nature et surtout la montagne. Je pratique presque tous les sports de montagne.

J'ai commencé le ski à l'âge de 3 ans, l'escalade à 8 ans, le parapente et le ski de randonnée à 15 ans. L'hiver, je suis également monitrice de ski à l'école Suisse de ski des Paccots depuis maintenant 5 ans. Dès que j'ai du temps libre, je pars crapahuter sur les sommets.

Et dans 5 ou 10 ans, avez-vous déjà une idée d'où vous serez ?

Dans 5 ou 10 ans je me vois toujours dans la région. J'ai déjà beaucoup vadrouillé et j'ai envie de me poser un peu. Il se peut que je me forme pour enseigner au CO dans l'idée de compléter mon temps de travail. C'est une option tout à fait envisageable.

CROIX ROUGE FRIBOURGEOISE**Chaperon Rouge :****Service de garde d'enfants à domicile en urgence**

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Tél. : 026 347 39 49 ou chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Lundi - vendredi : 07h30-11h30

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 (pour les urgences du lendemain matin)

Bon à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !
- Pas de mission de moins de 3h

Baby-sitting :**pour les sorties du soir ou du week-end.**

Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279



NOËL À BOSSONNENS - 300^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA CHAPELLE**AYMERIC DUPREZ**

Il y a trois cents ans, le 19 octobre 1716, était consacrée la chapelle Saint-André dont la construction venait de s'achever. Il fallait fêter cela dignement, et c'est dans une grande excitation que les musiciens et chanteurs de nos paroisses vous préparent cette 301^{ème} veillée de Noël, sous la direction de Georges Chevalley.

Je vous livre ici son témoignage :

« Lors de mon engagement comme instituteur à Bossonnens en 1965, les autorités communales m'ont demandé d'animer la « Messe de Minuit » avec les enfants des écoles. A cette époque, il y avait une cinquantaine d'élèves répartis en deux classes de trois degrés : les petits (1-2-3) et les grands (4-5-6).

Avec la collaboration de Mlle Perrin la première année, puis de Maddy, ma future épouse, nous avons animé cette messe de Noël pendant quelques années. Nous avons pris l'initiative de présenter en avant-messe une veillée de Noël où les petits intervenaient comme acteurs en jouant les rôles de Joseph, Marie, les bergers, les Rois-mages... De nouveaux collègues sont arrivés : Anne Demièr puis Christophe Monnard se sont joints à cette réalisation, jusqu'au moment où la vie des familles a changé et rendu impossible la présence de nombreux élèves en dehors des jours inscrits au calendrier scolaire. Nous avons alors animé la messe de Noël avec un groupe d'amis choristes et musiciens. Entre 1994 et 2004, alors que je dirigeais le chœur de Crans-Montana, c'est Christophe qui a assuré cette animation de Noël à la chapelle de Bossonnens. »



Ça va être chaud le 24 décembre !

« Les messes étaient célébrées par les chapelains de Bossonnens puis par le Père Jean Cottet, directeur des Missionnaires de Bethléem à Fribourg. A la demande de la famille Cottet, cette institution nous envoie des pères étrangers qu'ils accueillent pendant leurs études. Cette année, ce sera le Père Nicolas, venu de Madagascar. »



Dans les coulisses des répétitions...

Le programme musical exceptionnel comporte une vingtaine de titres d'anthologie, avec notamment :

- La « messe d'anniversaire » composée pour les dix ans de la Chanson de Bossonnens (devenue le chœur « Intervalle ») et créée à Bossonnens en 1971 ;
- la « Chanson de Noël », signée Debluë et Balissat, tirée de la Fête des Vignerons 1977 ;
- « Noël un soir d'hiver » (texte de Daniel Chaubert) et « Prière litanique de Noël », deux chansons composées récemment par Georges Chevalley pour les Noëls à la chapelle ;
- une douzaine de titres de circonstance spécialement arrangés pour l'occasion, dont sept où l'assemblée est invitée à chanter, et deux ou trois choisis par les solistes Simon Savoy, Sarah et Stéphane Chevalley.

L'orchestre de circonstance se composera outre Simon Savoy de Quentin Monnard à la guitare, Oriane Monnard au piano, Stéphane Menoud au saxophone et Jeanne Savoy à l'accordéon.

Venez nombreux pour cette célébration, à 18h30 le 24 décembre, suivie d'un vin chaud, pour fêter comme il se doit ce double anniversaire : celui de la naissance de Jésus et celui de notre chapelle.



NUIT DU VIN CUIT DE LA FANFARE RÉGIONALE**AYMERIC DUPREZ**

Comme chaque année depuis plus de vingt ans, la fanfare régionale d'Attalens a mobilisé ses membres pour mener à bien la cuisson du vin cuit, le 8 octobre dernier. Si nous connaissons tous le goût typique et intense de ce concentré de fruits, peu ont l'occasion de prendre part à sa confection traditionnelle.

La cuisson n'est que la dernière étape d'un processus bien rodé : il a fallu cueillir plus d'une tonne de pommes et de poires, puis les presser pour en extraire environ 850 à 900 litres de jus. Ce sont des pommes douces et des poires de la région généreusement offertes par des proches et amis. Cette année, exceptionnellement, des poires valaisannes se sont invitées dans le mélange paraît-il.

La potence a ensuite été montée sur le site de l'atelier mécanique de Vincent Bourguet à Granges. Cette imposante structure soutient les énormes chaudrons pendant toute la cuisson, tout en permettant d'ajuster leur hauteur aisément.



Arrive le grand jour, ou plutôt la grande nuit : il faut près de 24 heures pour réduire de 90 % le volume du jus. Les trois feux sont allumés le vendredi à la mi-journée : un pour maintenir en ébullition le jus pour qu'il s'évapore, un deuxième pour la montée en température du jus additionnel... et un troisième pour la préparation des cornettes à la crème.



A la tombée de la nuit, les volontaires et amis se rassemblent nombreux autour du feu pour partager un apéritif aussi festif qu'interminable. Ah oui, c'est vrai, il y a aussi les cornettes !

La convivialité n'empêche pas le professionnalisme et une vigilance de tous les instants. Il faut toute l'expérience de l'équipe pour ne pas laisser les chaudrons déborder. En effet, plus le mélange épaissit, plus il mousse facilement et brusquement.

Les discussions se prolongeront tard dans la nuit, et quelques irréductibles gardiens du foyer se relaieront jusqu'au petit matin. Le samedi midi, le résultat se précise. Le vin cuit est alors pesé pour vérifier qu'il a atteint la juste concentration : un secret de fabrication acquis par l'expérience et qui fera le bonheur des petits et des grands.

Pour goûter cet élixir, ne tardez pas ! A l'heure où j'écris ces lignes, il n'en reste plus qu'une petite vingtaine de bouteilles.

Vous pouvez contacter Pierre-Alain Perroud à la Fanfare régionale d'Attalens au 078 910 50 13





INTERVIEW DE JACQUES GENOUD, GARDE-FORESTIER

MARISE ANDRÉ

Dans l'espace de l'antique château de Bossonnens, beaucoup d'entre-nous ont pu fouler des sentiers moelleux, si confortables à la marche. Nous les devons à notre commune qui a mandaté l'équipe de forestiers-bûcherons dont Jacques Genoud est le responsable.



Logo dessiné par J. Genoud

Cet homme œuvre depuis 38 ans dans les forêts de par ici. 38 ans, cela laisse penser qu'il aime son travail ! Ce qui s'entend et se voit en conversant avec lui. Il est maintenant garde-forestier responsable d'une équipe de cinq (lui compris) pour entretenir 674 hectares (ha) de forêts publiques :

Attalens, Bossonnens, Granges, Remaufens, les Établissements de Bellechasse et 256 ha de l'État de Fribourg sont leur terrain d'action. Notre commune compte 47 ha de bois.

La corporation forestière Basse-Veveyse (CFBV) surveille aussi 400 ha de forêts privées et, sur demande et contre paiement, intervient pour leur entretien. Elle peut également arracher une haie, un arbre en toute sécurité chez un particulier. La CFBV date de 2005 et facilite beaucoup son travail ; il fallait auparavant, sur une surface moindre, jongler avec différentes autorités et intervenants.

L'équipe : Jacques Genoud, garde-forestier, Christian Gast, Max Rossier et Dylan Tâche, forestiers-bûcherons et Maxime Pittet, apprenti. Il y a toujours un apprenti dans le groupe et deux des trois collaborateurs de J. Genoud ont été formés par lui. Leur travail a évolué beaucoup, entre autres avec la mécanisation et dans son organisation. Pour leur sécurité, leurs vêtements sont de couleur vive.



Zone de biotope à Bossonnens

L'augmentation des promeneurs dans les bois (que J. Genoud salue) les oblige à une surveillance, une attention, nettement plus soutenues lors de leurs interventions. Il rappelle que les bâches interdisant un parcours lors des coupes ne sont pas là pour faire joli...

Des journées dans la nature par tous les temps, en un jour parfois des heures de marche, l'attention à la végétation et aux promeneurs, sont leur quotidien. Une dépendance aux saisons, à la météo, aux vents, aux variations de température, de pluviosité et d'ensoleillement qui ont une influence sur la croissance des arbres, la force des plants, la croissance des champignons, des bostryches à surveiller et j'en oublie. Tous ces éléments exigent de la part du responsable une capacité d'organisation très souple, impressionnante. À cela s'ajoutent les divers souhaits des humains. Pas simple, vraiment. « Toutes nos actions sont réfléchies et fondées », dit-il.

Les forêts soignées s'étalent entre 620 et 1450 mètres, elles couvrent 3 étages de végétation, de la plaine aux Préalpes : hêtraie (feuillus), hêtraie/pessière et pessière (épicéas résineux). Pour la formation des apprentis, c'est un grand atout et c'est aussi un avantage pour l'étalement du travail. Des coupes régulières soumises à un principe de rendement soutenu sont effectuées en hiver quand la sève est descendue afin d'assainir la forêt et de la rajeunir pour que ses diverses fonctions telles la protection, la production, la biodiversité, la fonction sociale et l'aspect paysager soient garanties. La lumière peut atteindre le sol ! Tous les dix ans au maximum l'équipe des forestiers intervient dans chaque partie de forêt. Le gros de l'ouvrage consiste à :

- Planter de jeunes arbres pour diversifier la forêt, en bordures et après les coupes de bois. Une variété d'espèces (hêtres, frênes, tilleuls, chênes, mélèzes, charmes, pins Douglas, épicéas (sapins rouges) et sapins blancs) est replantée, entre autre dans l'espoir que dans 100 ou 150 ans les humains d'alors apprécieront leur forêt et qu'elle répondra à leur attente. « La diversité des essences est la richesse de la forêt, elle est propice à plus de vie animale et végétale. » En altitude, le sapin blanc, dont la racine est pivotante, est complémentaire de l'épicéa, qui a des racines traçantes, donc superficielles ; ensemble, ils assurent une meilleure « tenue » du sol, empêchent l'érosion et les glissements de terrain.
- Entretenir les sentiers et les orées de bois, ramasser le bois mort et les feuilles sur les sentiers, prévenir les dangers pour les baladeurs et les arbres. Par exemple, depuis quelques années, la chalarose, due à un champignon, touche les frênes et provoque le séchage de leurs branches en hauteur qui peuvent alors casser, danger potentiel pour les promeneurs.



- Créer des zones de biotope, où aucune intervention humaine n'est effectuée sauf celle de garder un œil sur les lieux pour la sécurité des marcheurs. Des zones circonscrites mais libres...



Piège à bostryches

- Sélectionner des « arbres habitats », des arbres vivants d'un certain âge que l'on va laisser vieillir sans les perturber, situés dans un espace où ils ne peuvent causer aucun danger ; sur et dans ces « vénérables », sur et dans leurs frondaison, branches, tronc et racines, une vie intense et plus riche que chez les jeunes arbres frémit. La population de pics, notamment, a nettement augmenté ces dernières années grâce à ce mode de faire (auparavant, on coupait les arbres vieillissants). Ces pics sont, en plus des aides pour limiter la population des parasites, dont les bostryches. Ils s'en nourrissent.
- Surveiller les populations de deux espèces différentes de bostryches ravageurs : le liseré au printemps qui fait des trous dans les bois abattus pour y cultiver un champignon pour ses larves, et le typographe, en été, qui s'installe sur les troncs d'épicéas. Selon l'importance de leur présence et en fonction des conditions hydriques et de chaleur, réagir jusqu'à devoir écorcer ou même éliminer rapidement les arbres attaqués.

- Créer des sentiers. Un circuit pédestre en forme de trèfle à quatre feuilles a été commandité par la commune d'Attalens ; 3 boucles sont déjà réalisées et la quatrième encore à faire passera peut-être par le Bois de la Tour à Bossonnens.
- Repérer et si nécessaire protéger des arbres particuliers. Il existe notamment dans les bois d'Attalens un hêtre en forme de pont au-dessus d'une route sous lequel les camions peuvent circuler ! Il a la « tête » (cime) dans le sol et la hauteur de sa courbe lui vaut sa survie.



Hêtre dans les bois d'Attalens

Jacques Genoud nous apprend qu'en décembre 2000 Lothar a « coupé » en deux jours 4 ans de coupe forestière programmée... Il a fallu traiter ces abattus en seulement quelques mois ! Et, nous dit-il encore, son ouvrage de garde-forestier est accompli pour l'avenir, pour les générations futures. Ah, si les politiciens faisaient de même...

Une information étonnante encore : chaque année et depuis longtemps, une paroisse de Vevey commande son sapin de Noël à l'équipe de Jacques Genoud qui le choisit et le coupe.

Merci à lui, à eux, pour la bonne santé de nos bois et le confort que nous y vivons.



Arbres-habitats marqués d'un pic bleu dans les bois de Bossonnens

CABINET DE KINESIOLOGIE « BIEN AVEC SOI » - CAROLE CORDEY

Comme a dit Platon : « On ne doit pas chercher à guérir le corps sans chercher à guérir l'âme. »

La kinésiologie est une discipline qui vise la découverte de notre « moi » intérieur, ceci pour trouver nos propres ressources et solutions pour notre santé et notre épanouissement personnel.

Cette technique est dite holistique, c'est-à-dire que l'on tient compte de tous les aspects de la personne : le corps physique, les émotions et l'énergie, tout ceci dans le respect. La kinésiologie recherche un « mieux-être » général, en complément à la médecine traditionnelle.



La kinésiologie a pour objectif principal de stimuler les forces d'auto-guérison de la personne, de l'aider à libérer son plein potentiel ainsi que d'améliorer son bien-être et son harmonie.

Voici quelques exemples pour lesquelles la kinésiologie peut aider :

- Douleurs physiques et émotionnelles
- Angoisses, peurs, anxiété
- Manque de confiance en soi
- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress dû aux examens

Ce sont diverses méthodes douces qui sont très respectueuses de la personne et s'adressent aussi bien à madame ou monsieur tout le monde ; aux enfants ; aux seniors et aux femmes enceintes. La kinésiologie permet vraiment d'entrer en communication avec notre corps et sa mémoire cellulaire qui enregistre tout ce que nous vivons.

L'accent est mis sur la compréhension du lien qui peut être fait entre symptômes visibles et ressentis ou émotions restées bien souvent inconscientes. Une émotion refoulée reste ancrée dans le passé. Elle peut entrer en résonance avec le présent si un élément déclencheur se rapporte aux souvenirs. L'expression de l'émotion est alors totalement disproportionnée.

Plus on tente de lutter contre une émotion, plus son intensité augmente. L'émotion est une énergie en mouvement : si elle n'a pas de place, elle va faire pression contre ce qui la contient et causer des dégâts. La peur ; la tristesse ; la colère ; la joie etc.. sont autant d'émotions dures à gérer, il arrive même qu'elles prennent le dessus et nous angoissent ou nous paralysent.

« Les bras m'en tombent », « J'ai les jambes en coton ». Ces expressions populaires attestent du rapport étroit entre nos muscles et nos émotions.

Mariée et maman de deux enfants, Carole Cordey a pu voir les biens-faits de la kinésiologie sur toute la famille ainsi que sur elle-même :

« J'ai vu des barrières se lever dans ma vie là où je pensais ne jamais trouver de solutions. »

« Étant depuis toujours attentive au bien-être des gens, cette méthode que je trouve si respectueuse de la personne m'a parlé et touché. En conséquence, je ne pouvais pas passer à côté de cette chance de pouvoir aider les autres. C'est pourquoi, j'ai décidé d'ouvrir mon propre cabinet depuis le 1^{er} août de cette année. »

« C'est pour moi toujours un plaisir de pouvoir aider une personne en séance et de la voir évoluer dans les domaines qui lui posaient problèmes. Je n'oublie jamais que l'on a tous notre chemin de vie et que sur celui-ci nous faisons de notre mieux. Ce faisant, l'important pour moi est que chaque personne venant en séance puisse y trouver un espace de respect, de non jugement, d'écoute, de confidentialité, d'échange, de partage et de bienveillance. »

Carole Cordey
Chemin du Caro 6
1615 Bossonnens
079/436.98.66



LE GARAGE JACQUES COTTET FÊTE SES 45 ANS**ROGER METZGER**

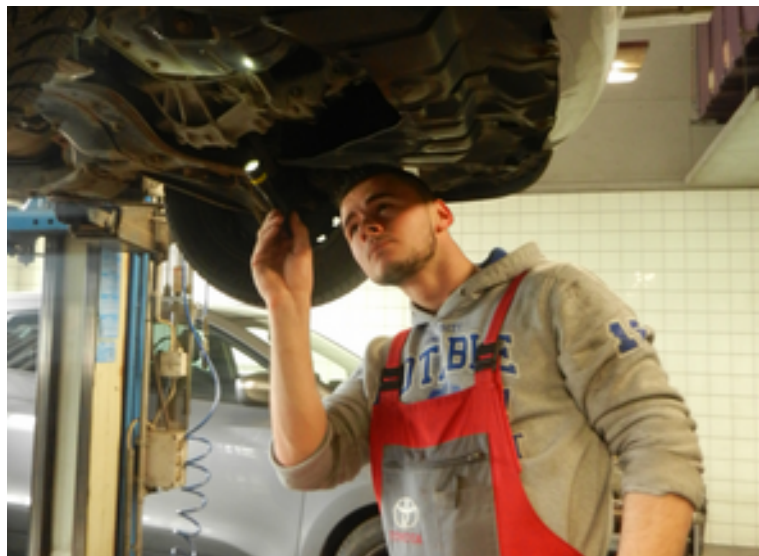
Avec une expérience de 11 ans dans le métier de la mécanique, Jacques Cottet ouvre son propre garage au début août 1971. Initialement, il se trouve dans la maison familiale située Petit-Reynet 12, avec deux places de travail pour les voitures.



Rapidement, un deuxième atelier est aménagé dans l'ancienne grange de ses parents située 50 m plus bas, avec un élévateur pour voitures de tourisme et véhicules utilitaire, des machines pour le montage et l'équilibrage des pneus.

Une convention a été signée à l'époque avec pneu import SA pour un dépôt de quelques centaines de pneus. La vente et le montage avec des prix attrayants accompagnés d'une bonne publicité dans les journaux ont rapidement permis d'acquérir une fidèle clientèle. Le garage propose alors non seulement divers travaux de carrosserie, mais aussi la vente et la réparation de bicyclettes, vélomoteurs et machines de jardin.

En 1972 le premier apprenti rejoint l'entreprise, et douze autres seront formés de 1972 à 2014.



En 1973 l'agence Toyota ouvre en Petit-Reynet 12. Cinq ans plus tard, en 1978, l'actuel garage et carrosserie en bordure de la route d'Oron 32 à Bossonnens sera construit, avec l'engagement d'un mécanicien sur voiture et d'un carrossier, puis la mise en service d'une cabine de peinture.



Plus tard, l'installation d'un banc de redressage Caroliner permettra les réparations de moyenne et grande importance des châssis de voiture et des véhicules utilitaires endommagés, y compris en sous-traitance pour d'autres garages de la région n'ayant pas de carrosserie.

En 1985, l'activité des machines de jardin, bicyclettes et vélomoteurs est abandonnée pour se consacrer uniquement à l'automobile et particulièrement à l'agence Toyota. L'exigence de la marque est forte en matière de cours de perfectionnement pour les mécaniciens attirés. Toyota impose même le nombre de trois mécaniciens avec CFC et une secrétaire réceptionniste. C'est une des raisons qui motivera la fin de cette affiliation lors de la remise de l'activité mécanique en 2016.



Jacques Cottet assume encore aujourd'hui, et pour quelques années on l'espère, l'atelier de carrosserie. Il n'oublie pas de remercier sa fidèle clientèle qui lui a fait confiance durant toutes ces longues années.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, c'est Blendon Spahija, son dernier collaborateur, qui a repris la partie mécanique. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir.



JOURNAL COMMUNAL AU 7 DÉCEMBRE 2016**CARNET ROSE**

Fernandes de Brito Zoé, fille d'Alexandra et Rui Manuel, née le 15 octobre 2016

Chapuis Lara, fille d'Annick et Frédéric, née le 21 octobre 2016

Schori Cody, fils de Tiffany et Johann, né le 22 octobre 2016

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mardi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mercredi	8h15 – 11h45	14h – 18h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h15 – 11h45	14h – 17h

NOUVEAU SITE WEB POUR BOSSONNENS

Ca y est ! Le nouveau site web de Bossonnens est en ligne depuis mardi 13 décembre. Un grand bravo et un immense merci à Sébastien Piller qui a permis ce grand coup de frais.

Vous y trouverez désormais non seulement des informations pratiques à jour, mais aussi le pilier public, une visite aérienne de Bossonnens en vidéo et les annonces des manifestations à venir.

Plus vivant, plus dynamique, plus connecté et plus vivant, il est toujours à l'adresse www.bossonnens.ch

A retrouver également sur Facebook : [@communebossonnens](https://www.facebook.com/communebossonnens)



Si vous voulez :

- exercer votre plume,
- interviewer ceux qui font bouger Bossonnens,
- confronter vos idées,
- exprimer vos talents de graphiste,
- participer à la vie de notre commune,

il reste encore une place dans l'équipe du Bosson'info. Rejoignez-nous !

AGENDA MANIFESTATIONS

7 janvier 2017	Petit Nouvel-An	Attalens, Auberge de l'Ange
15 janvier 2017	10h - Messe patronale	Chapelle de Bossonnens
22 janvier 2017	Loto en faveur de la Chapelle de Bossonnens	Attalens, Auberge de l'Ange
4 février 2017	Souper de soutien FC Bossonnens	Bossonnens, salle polyvalente
10-11 février 2017	Tournois de football junior indoor	Attalens
10-11-12 février 2017	Soirées théâtrales	Attalens, Auberge de l'Ange
24 février 2017	Carnaval des enfants	Attalens
10 mars 2017	Souper de soutien FC Attalens	Attalens
10-11 mars 2017	Concert annuel Fanfare régionale	Bossonnens, salle polyvalente
18 mars 2017	Championnat de gymnastique aux agrès	Attalens

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !

Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.

Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88

